

# ART CONTEMPORAIN EN MILIEU RURAL EN FRANCE : UN ÉTAT DES LIEUX

PAR MARIE PLEINTEL

Associer art contemporain et ruralité peut paraître inattendu alors même que la création contemporaine, tout comme avant elle la modernité et les avant-gardes, a été clairement inscrite dans un imaginaire urbain et que les institutions de légitimation, écoles, galeries et espaces d'exposition, sont nettement concentrées dans les capitales et grandes métropoles. Le lieu de l'art contemporain est-il essentiellement urbain ? La création d'aujourd'hui n'aurait-elle pas sa place sous les pommiers, au même titre que le jazz, le spectacle vivant ou le livre ?

## UN RURAL EN REDÉFINITION

Nos perceptions communes de l'espace rural et de ses habitants ne sont plus en adéquation avec les évolutions radicales et complexes des dernières décennies. Les tendances démographiques se sont inversées, attestant d'une nouvelle attractivité des territoires. La fonction productive du rural cède du terrain ; elle est combinée à des fonctions de résidence et de loisirs, en développement. Les modes de vie se sont harmonisés et les ruraux d'aujourd'hui ne sont plus les paysans d'hier. L'arrivée des rurbains, habitant à la campagne mais travaillant en ville, et des néo-ruraux qui quittent la ville pour adopter un nouveau style de vie, modifient en profondeur le profil des ruraux<sup>1</sup>.

Les frontières entre l'urbain et le rural sont devenues poreuses à tel point que les géographes et sociologues délaissent ces concepts dichotomiques rendus caduques. La campagne française est maintenant multiple et ses relations à l'urbain généralisé complexes. Elle est composée de campagnes des villes favorisées par des relations d'interdépendance fortes avec les espaces urbains proches, de nouvelles campagnes dynamisées démographiquement et économiquement par d'importantes fonctions touristiques et résidentielles, de campagnes fragilisées par le déclin d'une activité agricole ou industrielle et d'espaces en transition<sup>2</sup>.

## ART CONTEMPORAIN ET RURALITÉ, ANTINOMIE SUPPOSÉE

Cet espace rural ne peut plus être considéré comme un désert culturel. La révolution numérique est porteuse d'homogénéisation des pratiques individuelles. Du côté de l'offre et de l'aménagement du territoire, certains secteurs bénéficient d'efficaces réseaux de diffusion. C'est le cas du spectacle vivant mais surtout du livre, avec les bibliothèques départementales de prêt, qui assurent les conditions favorables au développement des bibliothèques dans les petites communes. Qu'en est-il des arts plastiques et de l'art contemporain en particulier ? Le processus d'aménagement du territoire semble s'être arrêté à la porte du monde rural. Les élus locaux sont par ailleurs en grande partie peu sensibilisés à l'art contemporain et répugnent à le placer au cœur de leurs politiques culturelles. Ils qualifient un tel engagement de « dangereux » et « difficile » en raison de leur « manque d'expertise »<sup>3</sup>.

Il semble cependant difficile de parler d'une spécificité du public rural, qui a en définitive les mêmes envies et attentes que les habitants des villes de plus grandes dimensions – exception parisienne mise à part<sup>4</sup>. Les ruraux ne sont pas moins initiés que les urbains. Il s'agit davantage d'une illusion statistique causée par la faible densité et à la dispersion géographique des habitants – qui rend moins visible le petit noyau de professionnels et d'amateurs sur-représentés

1 Bertrand Hervieu & Jean Viard, Au bonheur des campagnes (et des provinces). Paris : L'Aube, 2005.

2 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable. CIADT du 3 septembre 2003.

3 Jean Lafond-Grellety & Laurent Mazurier, Les politiques culturelles en milieu rural, Méthodologies et bonnes pratiques. Voiron : Territorial éditions (Dossier d'experts), 2007.

4 Olivier Donnat, Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique. Enquête de 2008. Paris : La Documentation française, 2009.

dans la fréquentation des structures dans les métropoles. D'où la nécessité accrue de placer la sensibilisation aux pratiques contemporaines au cœur des missions des structures artistiques en milieu rural.

Le territoire rural se distinguerait donc du territoire urbain non pas par son public, mais par la faiblesse de l'offre artistique, qui peut expliquer les différences de pratiques entre urbains et ruraux pour l'art contemporain.

## **UN RÉSEAU RICHE, DES INITIATIVES DISPERSÉES**

Pourtant des initiatives existent. Des recherches menées dans le cadre d'un mémoire<sup>5</sup> portant sur les structures établies dans les communes de moins de 3000 habitants ont permis d'en rendre compte. Plus de 100 structures ont pu être repérées au niveau national. Il s'agit de lieux d'exposition ou de résidence, d'événements et de parcours d'art contemporain, qui constituent la base d'un réseau structurant, conforté par des actions et présences plus ponctuelles (ateliers ou projets d'artistes, projets Nouveaux commanditaires<sup>6</sup>...). Les tailles et statuts juridiques de ces initiatives diffèrent. Des centres d'art de rayonnement international à l'image du Centre International d'Art et du Paysage à Vassivière (Limousin) côtoient des associations de bénévoles sans lieux d'exposition ou exposant dans l'espace public, telles que cent lieux d'art<sup>2</sup> à Solre-le-Château (Nord), qui investit la vitrine d'un ancien commerce mise à disposition par un habitant. Ces structures associatives voisinent avec des établissements en régie municipale ou départementale, dont le Musée-atelier du Verre de Sars-Poteries, géré et animé par le Conseil général du Nord, ou des Établissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), par exemple le Domaine de Chaumont-sur-Loire, Centre d'arts et de nature, dans la Région Centre. Les lieux de résidence, comme Les Ateliers d'Arques (Midi-Pyrénées), sont très présents sur le territoire : environ un quart des 196 programmes de résidence recensés par le Centre National des Arts Plastiques (CNAP)<sup>7</sup> sont en milieu rural. Les parcours d'œuvre, qu'ils prennent place en pleine nature de même que Le Sentier des Lauzes en Rhône-Alpes ou dans des lieux patrimoniaux à l'instar de L'Art dans les Chapelles en Bretagne, voient leur nombre augmenter considérablement ces dernières années.

Les régions aux espaces ruraux les plus dynamiques sont la Bretagne, la Région Midi-Pyrénées, le Limousin, la Bourgogne, l'Aquitaine, le Poitou-Charentes, la Région Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit majoritairement de régions combinant de bonnes dynamiques des territoires ruraux à une forte présence de l'art contemporain. Les campagnes du Nord-Pas de Calais, classées parmi les campagnes fragiles, espaces ruraux ouvriers et traditionnels, au tissu industriel en déclin<sup>8</sup>, accueillent peu de structures dédiées à l'art contemporain. Il est évident que les enjeux mais aussi les caractéristiques socio-économiques et les besoins des habitants y sont radicalement différents de régions aux campagnes plus attractives et dynamiques au niveau démographique et économique, comme la Bretagne. Le Limousin, qualifié également de rural fragile, est quant à lui un territoire historique d'expérimentation. Sa position reflète un engagement politique fort et constant depuis plusieurs dizaines d'années pour transformer l'image paysanne de la région, et l'investissement passionné de professionnels de l'art contemporain. Cette rencontre des acteurs politiques et artistiques est la condition primordiale à l'émergence de projets viables et porteurs de sens.

## **UNE DYNAMIQUE MINISTÉRIELLE TIMIDE**

L'impact des politiques ministérielles semble plus limité, tout du moins si l'on ne retient que les politiques volontaristes ayant abouti à la création d'établissements de référence, d'outils de diffusion et de protocoles stratégiques. Dans une logique d'aménagement du territoire, 7 centres d'art contemporain (CAC) ont été installés en milieu rural, pour la plupart le long de la « diagonale des faibles densités », entre 1979, année de création de l'Abbaye Saint-André CAC à Meymac en Limousin, et 1993 pour la Synagogue de Delme en Lorraine. Néanmoins, ils éprouvent parfois des difficultés à s'adapter au contexte rural dans lequel ils ont été transposés – la plupart du temps davantage en réponse à la volonté politique conjointe du Ministère et des collectivités locales qu'en soutien à une dynamique locale préexistante. Les actions de soutien à la création, de diffusion et de médiation de certains CAC sont parfois perçues comme totalement

<sup>5</sup> Marie Pleintel, Art contemporain en milieu rural : un état des lieux. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme EDHEC, Msc Management culturel et solidaire, sous la direction d'Isabelle Sequeira, décembre 2011. Téléchargeable via : <http://www.pleintel.fr/memoire-art-contemporain-en-milieu-rural/>

<sup>6</sup> Proposée par la Fondation de France, l'action Nouveaux commanditaires permet à des citoyens confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations par le biais d'une commande.

Son originalité repose sur une conjonction nouvelle entre trois acteurs privilégiés : l'artiste, le citoyen commanditaire, le médiateur culturel agréé par la Fondation de France, accompagnés de partenaires publics et privés réunis autour du projet. [www.nouveauxcommanditaires.eu](http://www.nouveauxcommanditaires.eu)

<sup>7</sup> Centre National des Arts Plastiques, 196 Résidences en France. Paris : Guides de l'art contemporain, 2010.

<sup>8</sup> DATAR, ibid

déconnectées de leur contexte d'implantation.

Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) devaient constituer le deuxième instrument de cette politique de maillage et de décentralisation. Ces structures de soutien et de diffusion s'appuient sur des collections régionales d'œuvres contemporaines qu'elles ont pour mission d'enrichir et de diffuser largement sur le territoire par le biais d'actions pédagogiques, de l'organisation d'expositions temporaires hors les murs, de dépôts et d'une présence forte dans les établissements scolaires. De fait, les FRAC, pris dans une logique de sédentarisation, sont peu incités à investir les territoires ruraux. Les réalités du terrain (manque d'espaces appropriés à l'exposition, conditions de prêt contraignantes, moyens humains et financiers limités) expliquent la rareté de ces projets. La circulaire du 28 février 2002 a par ailleurs confirmé la priorité donnée aux partenariats avec les autres institutions culturelles régionales, renforçant ainsi les déséquilibres géographiques. Les FRAC les plus engagés dans le milieu rural œuvrent pour l'aménagement d'espaces d'exposition dans les collèges et les lycées agricoles (FRAC Picardie) ou le développement de partenariats avec des lieux patrimoniaux (partenariat entre les Abattoirs FRAC Midi-Pyrénées et le Château de Taurines). Seul le FRAC Poitou-Charentes, avec le site de Linazay, est concrètement implanté dans l'espace rural.

Par ailleurs, les CAC installés en ville décidant de se positionner comme structures de référence envers le reste du territoire ou de mener des actions hors les murs font exception. Ils n'y sont pas encouragés : si leur charte de mission de service public mentionne bien une responsabilité territoriale, celle-ci est beaucoup moins précise et contraignante que la mission de diffusion de proximité dictée aux structures du spectacle vivant. La mise en pratique de cette responsabilité reste donc à l'appréciation de chaque structure.

Les établissements scolaires sous tutelle du Ministère de l'Agriculture<sup>9</sup> constituent l'atout majeur de la décentralisation et démocratisation culturelle en milieu rural ; ils placent l'animation et l'éducation artistique au cœur de leurs missions. Depuis 1965, et suite à diverses conventions et circulaires, l'éducation socioculturelle s'est affirmée comme une composante indissociable et indispensable à la formation agricole. Certains lycées deviennent ainsi des relais de proximité primordiaux comme Rurart, en Poitou-Charentes, à la fois réseau régional d'action culturelle de l'enseignement agricole, espace multimédia et centre d'art.

Depuis le protocole du 24 juillet 1984, le Ministère de la Culture et de la Communication et celui de l'Agriculture sont engagés dans des réflexions communes sur le développement culturel des territoires. Ces dernières ont mené à la signature le 23 septembre 2011 de la convention-cadre Alimentation, Agri-Culture. Bien que les secteurs du livre et du cinéma restent les priorités en termes d'intervention interministérielle, l'intérêt pour le spectacle vivant et les arts visuels y est clairement manifesté. La convention reconnaît les progrès réalisés dans ces deux domaines au cours des dernières années. Elle affirme la nécessité de poursuivre ces efforts en direction d'un maillage toujours plus équilibré du territoire et d'une mise en réseau des différents acteurs en vue de nouvelles synergies ou formes (notamment des équipements mobiles ou numériques). Les deux piliers de la dynamique souhaitée par les ministères sont d'une part la présence et l'engagement fort des artistes auprès des populations locales et d'autre part le soutien et le développement des pratiques culturelles amateurs.

## **DES ENJEUX SPÉCIFIQUES ET COMPLEXES**

Les initiatives d'art contemporain trouvent en milieu rural un terrain d'action singulier. Elles sont prises dans des enjeux complexes mêlant mission de soutien à la création et de diffusion, nécessité de sensibilisation de la population à l'art contemporain et enjeux politiques liés au développement et à l'aménagement du territoire. Elles sont à la croisée de la « dimension rurale du développement culturel » et de la « dimension culturelle du développement rural »<sup>10</sup>. Les porteurs de projets doivent résister aux tentatives d'instrumentalisation à des fins politiciennes de développement économique et territorial et aux pressions visant à réduire leurs activités à une mission d'animation. Ils expérimentent avec les acteurs politiques des relations de dépendance mutuelle qui peuvent soit générer des tensions risquant de signer l'arrêt d'un projet, soit déboucher sur des opportunités d'actions conjointes et des échanges d'expertise. Ces relations sont d'autant plus délicates que le paysage politique s'est complexifié avec l'arrivée des Parcs et Pays et le développement des communautés de communes (avec ou sans compétence culturelle), créant un véritable mille-feuille d'acteurs, dont les compétences culturelles plus ou moins élargies se chevauchent. Cette multiplication des parties

<sup>9</sup> L'intitulé complet de ce ministère étant Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

<sup>10</sup> Pierre Moulinier, Dossier : « Action culturelle en milieu rural », L'Observatoire des Politiques Culturelles, n° 6, printemps 1993.

prenantes politiques est pourtant indispensable financièrement. Les faibles capacités de financement des communes de moins de 3000 habitants sont compensées par le soutien de multiples institutions, dont les Conseils généraux, les Conseils régionaux et les Directions Régionales des Affaires Culturelles, sur des lignes budgétaires dédiées.

## **UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION MÉCONNU**

La spécificité de ces territoires ruraux conduit certains porteurs de projet à concevoir de nouveaux cadres d'action et de nouveaux rapports au public, en rupture avec les modèles urbains prédéfinis. Au même titre que les Nouveaux territoires de l'art<sup>11</sup>, certaines initiatives sont engagées dans des questionnements sociaux, économiques et politiques alimentés par des expérimentations artistiques. Elles aussi développent une logique proche de l'économie sociale et solidaire en transposant les principes de don et de réciprocité au monde de l'art par le recours aux échanges et participations non monétaires (bénévolat, apport et partage de savoir-faire...), plaçant en contrepartie la valeur sociale de leurs activités (création de lien social, développement humain, valorisation du patrimoine et des compétences locales, dynamisation par un regard d'artiste...). Des valeurs telles que la proximité et la convivialité accompagnent leur vision.

Ces porteurs de projet ne tentent pas tant de justifier ainsi la présence de l'art contemporain dans des contextes a priori éloignés que d'en révéler la pertinence. Ils croient en la capacité de l'art à agir comme un levier (de développement, de prise de conscience citoyenne,...). Leurs activités vont au-delà des logiques de déplacement des œuvres ou des artistes vers le milieu rural, et d'attraction d'un public urbain de professionnels et d'amateurs. Elles mesurent les limites d'actions qui consistent à mettre en présence sans offrir les conditions d'une appropriation par un public non initié. Ces initiatives empruntent alors parfois des chemins de traverse, proposant un accès à l'art contemporain par la pratique, une programmation transdisciplinaire ou l'implication des habitants dans les processus de création. Il s'agit de repenser les modalités de la relation du public à l'œuvre, de transformer des observateurs, simples bénéficiaires de produits culturels finalisés, en acteurs et parties prenantes, la plupart du temps par l'intermédiaire de l'artiste et de la production. Il n'est donc pas anodin de remarquer que ces structures parlent davantage d'habitants que de public. Ce glissement lexical signifie la volonté de dépasser la relation institution-visiteur passif et traduit la tentative utopique de parler à un public élargi à l'ensemble des habitants de la Cité.

Au niveau régional, La chambre d'eau au Favril (Nord) travaille cette perméabilité entre habitants et création, allant jusqu'à les inviter, à l'occasion de l'anniversaire de la structure, à accueillir chez eux une petite forme artistique (concert court, présentation d'œuvres plastiques, atelier...) d'un artiste de leur choix, découvert dans sa programmation depuis sa création en 2002. Cette association œuvre également pour la reconnaissance de l'espace rural comme espace d'expérimentation et soutient la mise en réseau des acteurs sur le territoire.<sup>12</sup>

Vents des Forêts, parcours d'œuvres in situ dans la Meuse, crée une véritable alchimie entre les artistes et les habitants bénévoles, entreprises ou artisans partenaires qui sont engagés dans la production et l'accueil des artistes, logés chez l'habitant pendant les périodes de résidence. Si l'art y est perçu comme un levier de développement des territoires ruraux, le milieu rural est également appréhendé comme un espace d'innovation où il est possible d'expérimenter de nouvelles formes, éloignées du modèle du white cube, et de confronter l'artiste à des réalités et modes de production différents.

La finalité des actions menées dans cette logique n'est parfois pas tant d'accroître la fréquentation que de susciter l'adhésion et l'appartenance au projet. Celles-ci sont par ailleurs facilitées par la faible densité de l'offre artistique qui crée un effet de rareté et rend ces initiatives précieuses pour les habitants.

Tout comme les friches culturelles, ces initiatives artistiques en milieu rural suscitent de nouvelles rencontres et interrogent sur la présence de l'art contemporain dans le territoire, son rapport à la population et son intégration dans un questionnement plus global, économique, touristique, territorial... C'est un terrain d'expérimentation riche et singulier en termes de création artistique, de développement des publics et de rapprochement des artistes de la société.

<sup>11</sup> Fabrice Lextrait, Fiches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... une nouvelle époque de l'action culturelle [Rapport à Michel Duffour, Secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle] Paris : La Documentation française, 2001.

<sup>12</sup> Notamment par l'organisation de journées professionnelles dont la dernière, intitulée « La ruralité, un espace d'innovation artistique et d'expérimentation culturelle en Europe » organisée en partenariat avec OPALÉ, a eu lieu les 28 et 29 février 2012 au Favril (Nord).